

# Association Sportive ~ François Mansart

Madame, Monsieur,

Vous venez d'inscrire votre enfant dans notre établissement. Comme dans tous les établissements scolaires, il a la possibilité de pratiquer une activité sportive au sein de l'Association Sportive.

3 formules sont proposés :

• **Participer aux entraînements (et aux compétitions) dans la ou les activités ci dessous 30€**

- Aviron le lundi soir (17h- 20h) de la rentrée jusqu'à la Toussaint.
- Canoë-kayak le lundi soir (17h-20h) des vacances de Printemps jusqu'à la fin de l'année.
- Badminton le mardi soir (17h -18h30) toute l'année.
- Escalade le mercredi midi (12h-14h45) de la Toussaint jusqu'aux vacances de Printemps.
- Musculation le mercredi après-midi (12h-14h30) tout le 1er semestre.
- Volley le mercredi après-midi (14h30-16h30) toute l'année.
- Tennis de Table le jeudi soir (17h - 18h30) toute l'année.

• **Améliorer son niveau de pratique pour le BEP/BAC pendant un trimestre 10€/activité**

Activités proposées : Escalade      Tennis de Table      Volley      (pas de compétitions)

• **Créer une équipe pour représenter l'établissement lors de compétitions uniquement 10€**

Si votre enfant souhaite faire des compétitions dans une activité qui n'est pas proposée, il a la possibilité de trouver des camarades pour constituer une équipe dans le sport voulu. Une fois son équipe constituée, il la présentera au professeur d'EPS qui validera l'inscription pour les compétitions.

Se renseigner auprès de votre professeur d'EPS pour les modalités d'inscriptions (certaines activités sont aussi ouvertes en compétition individuelle)

Les compétitions ont lieu le mercredi, votre enfant peut y participer, mais s'engage à récupérer les cours qu'il manquerait au lycée exceptionnellement ce jour là.

>> Pour être licencié UNSS, il lui faudra donner à son responsable d'activité le dossier complet suivant:

- > Une **autorisation parentale avec la formule choisie**.
- > Un chèque de **10€** ou **30€** à l'ordre de : **l'Association Sportive François Mansart**.
- > Le Tee-shirt de l'Association Sportive est facultatif, il est cependant souhaitable que votre enfant l'achète si il souhaite faire des compétitions scolaires (10 €).

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

L'équipe EPS